ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

***Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10***

***Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016***

Ce formulaire a été produit suite à la saisie d’une demande de subvention via le Compte Association sous le n° 24-055989

Ce document ne constitue pas un justificatif de transmission de votre demande au service instructeur.

Une [notice](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=517812&cerfaFormulaire=12156) [n°](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=517812&cerfaFormulaire=12156) [51781#02](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=517812&cerfaFormulaire=12156) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do) [gf/cerfa\_15059.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do)

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Forme | Fréquence - Récurrence | Objet | Période |
| en numéraire (argent)en nature | première demande renouvellement (ou poursuite) | Fonctionnement globalprojet(s) / action(s) | annuelle ou pontuellepluriannuelle |

À envoyer à l’une ou plusieurs des autorités administratives suivantes : (coordonnées sur [https://](https://lannuaire.service-public.fr/) [lannuaire.service-public.fr/](https://lannuaire.service-public.fr/)) :

État - Ministère

* Nom du dispositif/sous-dispositif : Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux / Projets sportifs fédéraux
* Nom et code de la subvention : FFBoxe - Île-de-France - Projet sportif fédéral (1019)

# Relations avec l'administration

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? | oui | non |
| Si oui, merci de préciser :L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? | oui | non |
| Si oui, date de publication au Journal Officiel:L’association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? | oui | non |

* 1. Relations avec d’autres associations

L’association est-elle affiliée à une union, fédération ou réseau ? FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOXE

L’association a-t-elle des adhérents personnes morales : oui non 

Si oui lesquelles ?

Nombre de licenciés de sexe : - féminin : 74

- masculin : 136

# Moyens humains

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de bénévoles : | 12 |
| Nombre de volontaires : | 1 |
| Nombre total de salariés : | 1 |
| dont nombre d’emplois aidés : | 0 |
| Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) : | 0.56 |
| Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique : | 0 |
| Nombre d’adhérents : | 296 |

* 1. Budget de l’association

Voir le document « ASB\_BUDGET PREVISIONNEL 2023.pdf »

6. Projet – Objet de la demande

Projet n° 1

Exercice (début): 2024

Intitulé : Lady'boxe

Fédération: FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOXE

Objectifs : L'objectif général de notre projet est de poursuivre le développement de notre section féminine qui a explosée sur les deux dernières années. Aussi, notre développement s'intégrera dans la dynamique nationale de développement du sport féminin.

Ce projet s'inscrit également dans cadre de la mobilisation autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, et en partenariat avec les territoires prioritaires de la politique de la ville, nous proposons un projet innovant intitulé "Lady’boxe ". Ce projet vise à encourager la participation des jeunes filles des quartiers défavorisés à nos actions de boxe anglaise tout en favorisant la création de liens sociaux, l'implication de nos filles à notre club et la promotion de la mixité sociale au sein de notre club.

Nos objectifs

* Mettre en avant le rôle des femmes dans le sport et l'importance de la mixité dans la pratique sportive, en mettant particulièrement l'accent sur les disciplines moins traditionnellement associées aux femmes.
* Organiser des événements et des activités sportives ouvertes à tous, favorisant la rencontre et l'échange entre les habitants des quartiers prioritaires et ce quelle que soit leur genre, leur situation social.
* Proposer des ateliers et des formations sur la santé, la nutrition, la gestion du stress, etc., afin d'accompagner les jeunes filles dans leur développement personnel et professionnel.
* Sensibiliser les participantes à l'importance de la préservation de l'environnement en organisant des actions de nettoyage et de sensibilisation à l'écologie dans les quartiers.

Description : Action 1 : Nous organiserons des tournois et des compétitions sportives ouvertes à toutes les

filles avec une mise en relation avec les autres clubs à proximité. Ces événements au nombre de douze (12) mettront en avant la diversité de la pratique féminine sportives et l'importance de la mixité dans le sport. Notre Gala du mois de mai 2024 mettra en valeur la boxe féminine si chère à notre club. Un stage d'une semaine pendant les vacances de Printemps sera également mis en place.

Action 2 : Des ateliers seront proposés sur des thèmes tels que la confiance en soi, la gestion du stress, la nutrition, etc., afin d'accompagner les jeunes filles dans leur développement personnel et de les encourager à poursuivre leurs études et à s'engager dans des projets professionnels. Nous organiserons 3 soirées sur ces thématiques.

Action 3 : Nous organiserons des actions de sensibilisation à l'écologie, telles que des séances de nettoyage des quartiers, des ateliers de recyclage, des plantations d'arbres, etc., afin d'inculquer aux participants les valeurs de respect de l'environnement et de développement durable. Cette opération de nettoyage sera mise en place dans le cadre de l'opération mondiale "Clean Challenge" du mois de septembre.

Action 4 : Nous veillerons à ce que nos événements et nos activités soient ouverts à tous, favorisant ainsi la rencontre et l'échange entre les habitants des quartiers prioritaires, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur origine sociale. Mise en place de 3 animations autour de la pratique féminine dans le quartier des Indes, quartier du Tonnerre et au Vieux pays.

Ces actions donneront de la visibilité à notre sport et à notre club. Ils favoriseront indéniablement le développement de la pratique féminine dans notre quartier et notre ville.

Nature de l'aide : Projets sportifs fédéraux - Projets sportifs fédéraux

Modalité de l'aide : psf-projet - Aide au projet

Objectifs opérationnels : i - Développement de la pratique

Modalité ou dispositif : i-FFB-1 - Développement de la pratique pour tou(te)s

Bénéficiaires :

* Statut: Licenciés-Adhérents
* Tranche d’âge: Toutes tranches d'âge
* Genre: Majoritairement féminin
* Nombre: 100
* Commentaire: Nous souhaitons augmenter nos effectifs féminins et atteindre les 100 licenciées en 2024 ce qui ferait de nous un des clubs les plus important dans la boxe féminin. Dans le nombre de 100 filles sont inclus sont inclus les jeunes filles licenciés eu club et celles qui vont nous rejoindre lors des événements proposés.

La majorité des jeunes filles qui viennent chez nous sont issues des quartiers populaires de la ville

80% de nos jeunes licenciées sont issues de ces quartiers

Type (validité) : PUBLIC - Public valide Territoires : Plateau …et Vieux pays 5 quartiers classés en politique de la ville

Type territoire : QPV - Quartier politique de la ville

Moyens matériels et humains : Matériel : tout le matériel nécessaire à une pratique sécurisée de la boxe féminine (gans adaptés, dentiers…)

Humains : 1 éducateur diplômé d'état et 3 bénévoles dont 2 femmes

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nombre de personnes | Nombre en ETPT |
| Bénévoles participants activement à l’action/projet | 3 | 0.7 |
| Salarié | 1 | 0.5 |
| dont en CDI | 1 | 0.5 |
| dont en CDD | 0 | 0 |
| dont emplois aidés | 0 | 0 |
| Volontaires (service civique…) | 1 | 0.4 |

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ? oui non

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2024 au 31/12/2024

Évaluation: - Nombre de filles participantes;

* Taux d'augmentation du nombre de filles dans notre club;
* Nombre de compétitions organisées;
* Nombre de regroupement féminins réalisés;
* Nombre d'actions diversifiées organisé;

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| rang | indicateur | prévu |
| 1 | Nombre de filles | 70100 |

|  |  |
| --- | --- |
| Projet n° 1 | 6. Budget du projet |
|  | Année 2024 ou exercice du 1/1/2024 au 12/31/2024 |
| Charges | Montant | Produits | Montant |
| Charges directes | Ressourcess directes |
| 60 - Achats | 4 050 | 70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services | 0 |
| Achats matières et fournitures | 3 500 | 73 - Dotations et produits de tarification | 0 |
| Autres fournitures |  550 | 74- Subventions d’exploitation | 17 000 |
|  |  | État : |  |
|  |  | FFB-IDF | 9 000 |
| 61 - Services extérieurs | 3 430 |  |  |
| Locations | 3 000 |  |  |
| Entretien et réparation | 0 |  |  |
| Assurance | 430 | Conseil-s régional(aux) : |  |
| Documentation | 0 |  |  |
| 62 - Autres services extérieurs | 4 220 | Conseil-s départemental(aux) : |  |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 0 |  |  |
| Publicité, publication | 700 |  |  |
| Déplacements, missions | 2 520 | Communes, communautés de communes ou d’agglomérations : |  |
|  |  | Ville  | 5 000 |
| Services bancaires, autres | 0 |  |  |
| 63 - Impôts et taxes | 0 |  |  |
| Impôts et taxes sur rémunération | 0 |  |  |
| Autres impôts et taxes | 0 | Organismes sociaux : |  |
| 64 - Charges de personnel | 7 400 | Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) |  |
| Rémunération des personnels | 5 500 | L'agence de services et de paiement (emplois aidés) |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Projet n° 1 | 6. Budget du projet |
|  | Année 2024 ou exercice du 1/1/2024 au 12/31/2024 |
| Charges | Montant | Produits | Montant |
| Charges sociales | 770 | Aides privées |  |
|  |  | Fondation de France | 1 000 |
| Autres charges de personnel | 1 130 | Autres établissements publics |  |
|  |  | SDJES | 2 000 |
| 65 - Autres charges de gestion courante | 0 | 75 - Autres produits de gestion courante | 3 000 |
|  |  | 756 – Cotisations | 3 000 |
|  |  | 758 – Dons manuels - Mécénats | 0 |
| 66 - Charges financières | 0 | 76 - Produits financiers | 0 |
| 67 - Charges exceptionnelles | 0 | 77 - Produits exceptionnels | 0 |
| 68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées | 0 | 78 - Reprises sur amortissements et provisions | 0 |
| 69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés | 0 | 79 – Transfert de charges | 0 |
| CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET | RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET |
| Charges fixes de fonctionnement | 1 500 |  | 0 |
| Frais financiers | 0 |  | 0 |
| Autres | 0 |  | 0 |
| TOTAL DES CHARGES | 20 000 | TOTAL DES PRODUITS | 20 000 |
| Excédent prévisionnel (bénéfice) | 0 | Insuffisance prévisionnelle (déficit) | 0 |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE |
| 86 – Emplois des contributions volontaires en nature | 0 | 87 – Contributions volontaires en nature | 0 |
| 860 – Secours en nature | 0 | 870 – Bénévolat | 0 |

|  |  |
| --- | --- |
| Projet n° 1 | 6. Budget du projet |
|  | Année 2024 ou exercice du 1/1/2024 au 12/31/2024 |
| Charges | Montant | Produits | Montant |
| 861 – Mise à disposition gratuite de biens et services | 0 | 871 – Prestations en nature | 0 |
| 862 – Prestations | 0 |  |  |
| 864 – Personnel bénévole | 0 | 875 – Dons en nature | 0 |
| TOTAL | 0 | TOTAL | 0 |
| La subvention sollicitée de 9 000 €, objet de la présente demande, représente 45.0% du total des produits du projet. |

7. Attestations

Le droit d’accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés s’exerce auprès du service ou de l’établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom)

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle- ci.*

déclare :

* que l’association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
* exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d’autres financeurs publics ;
* que l’association souscrit au contrat d’engagement républicain annexé au décret pris pour l’application de l’article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
* que l’association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l’État, les associations d’élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
* que l’association a perçu un montant total et cumulé d’aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l’exercice en cours) :

inférieur ou égal à 500 000 € supérieur à 500 000 €

* demander une subvention de :

9 000 € au titre de l’année ou exercice 2023

* que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l’association Fait, l